

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES : TOUTE LA VÉRITÉ

LES ENJEUX ET FORCES EN PRÉSENCE PRÉSENTÉES PAR L'AGENCE DE PRESSE AEF

Face à la désinformation généralisée et aux communications plus fantaisistes les unes que les autres, le SCSI-CFDT vous communique, dans la transparence la plus totale, la dépêche AEF du 6 novembre relative aux élections professionnelles, et notamment au comité technique ministériel, devenu suite à la réforme de la représentativité syndicale, l'urne majeure avec celle de la CAP.

Vous pourrez ainsi, par vous-même, constater que seule la liste SCSI-CFDT pour le comité technique ministériel, sera conduite par un officier. Vous noterez la place réservée aux officiers dans les listes d'autres confédérations... (3è pour CGC-CFE, 7è pour UNSA et même 11è pour Force Ouvrière...)

Vous noterez enfin que le SCSI-CFDT, contrairement à toutes les rumeurs véhiculées depuis des années par certains, est le seul syndicat d'officiers ni associé à un syndicat de commissaire opposé au corps unique et à tout exhaussement de notre corps, ni à un syndicat de CEA pourvoyeurs quotidien de tracts assassins contre les officiers.



Les principaux candidats au comité technique ministériel de la place Beauvau

AEF Sécurité globale publie, mercredi 5 novembre 2014, la composition des listes candidates au comité technique ministériel du ministère de l'Intérieur. Douze syndicats ou coalitions ont choisi de se présenter au vote des 180 000 agents civils du ministère de l'Intérieur qui éliront pour la première fois leurs quinze représentants directement. Le vote a lieu le 4 décembre 2014.

Comme l'ensemble des fonctionnaires, les policiers et agents du ministère de l'Intérieur devront choisir leurs représentants syndicaux entre le 1er et le 4 décembre 2014. Le principal scrutin, pour lequel l'ensemble des personnels civils de la place Beauvau seront amenés à se prononcer et qui déterminera la représentativité et les moyens octroyés aux syndicats, est celui du comité technique ministériel. Ce scrutin aura lieu au cours de la seule journée du jeudi 4 décembre. Quinze sièges étant à pouvoir au sein de cette instance de concertation, chaque liste est composée de trente candidats. Si, par exemple, une liste obtient quatre sièges, les quatre premiers candidats siégeront en tant que membres titulaires, tandis que les quatre suivants seront désignés suppléants. Pour l'octroi des moyens syndicaux -financements et jours de délégation- aux différents syndicats qui composent certaines listes, les organisations ont dû fournir une clé de répartition à l'administration.

Le corps électoral étant constitué de 180 000 agents, si le taux de participation atteint les 80 %, les syndicats évaluent à environ 10 000 le nombre de voix nécessaires pour décrocher un siège au comité technique ministériel. Outre ce scrutin, plusieurs autres élections nationales sont organisées au sein du ministère de l'Intérieur entre le 1er et le 4 décembre, notamment le comité technique de réseau de la police nationale, compétent pour les seules questions relatives à cette force, et les commissions administratives paritaires de chaque corps, compétentes pour les questions d'avancement et de mutation.



FORCE OUVRIÈRE. Le secrétaire général d'Unité SGP police, **Henri Martini**, conduira la liste de la Fédération de syndicats du ministère de l'Intérieur de Force ouvrière ([lire sur AEF](#)). **Christine Marot**, à la tête de FO préfecture, est deuxième, suivie de **Georges Knecht**, secrétaire général du Snipat-FO. En quatrième et cinquième positions figurent deux représentants d'Unité SGP police, à savoir **Yves Lefebvre**, secrétaire national chargé des conditions de travail, et **Daniel Chomette**, secrétaire départemental de l'Isère. La liste comprend également des représentants de chacun des syndicats membres de la Fédération de syndicats du ministère de l'Intérieur de FO, notamment du Syndicat national FO des personnels d'administration centrale (**Assan Méziane**, en neuvième position), de l'Union des officiers (**Hervé Emo**, en onzième position) ou encore de FO gendarmerie (**Alain Mesnier**, quatorzième sur la liste).

"L'objectif est que notre liste reste la première organisation syndicale du ministère de l'Intérieur. Il est évident que si nous parvenions à atteindre le seuil des 50 %, nous deviendrions incontournables", indiquait récemment Henri Martini à AEF ([lire sur AEF](#)). Au sein de l'actuel comité technique ministériel, FO dispose de huit sièges sur quinze. Cette position majoritaire avait été calculée, selon la règle en vigueur début 2010, à partir des résultats des syndicats membres de la confédération dans les élections aux commissions administratives paritaires. FO était majoritaire dans la plupart d'entre eux (gardiens de la paix, personnels des préfectures et d'administration centrale, agents civils de la gendarmerie...).



CFE-CGC. Les syndicats membres de la fédération des fonctions publiques de la CFE-CGC se présenteront sur une liste emmenée par **Jean-Claude Delage**, secrétaire général d'Alliance police nationale ([lire sur AEF](#)). Son adjoint, **Frédéric Lagache**, est numéro 2, tandis que **Patrice Ribeiro**, secrétaire général de Synergie officiers, est candidat en troisième position ([lire sur AEF](#)). **Nathalie Makarski**, secrétaire générale d'Alliance Snapatsi, hérite de la quatrième place, suivie de deux représentants d'Alliance, à savoir **Denis Jacob**, secrétaire administratif général, et **Stéphanie La Rosa**, secrétaire administrative générale adjointe. Le président du SICP, **Olivier Boisteaux**, est septième ([lire sur AEF](#)). **Richard Ribes**, à la tête du Sapacmi (Syndicat autonome des préfetures et de l'administration centrale du ministère de l'Intérieur), cinquième composante de la liste de la CFE-CGC, figure pour sa part en dixième position. La CFE-CGC dispose de cinq sièges dans l'actuel comité technique ministériel. Si Alliance et Synergie espèrent une progression des votes pour la CFE-CGC au sein de leur corps, la majorité au sein du comité technique ministériel semble malgré tout difficile à atteindre pour la confédération. Au sein des personnels de préfetures et d'administration centrale, le Sapacmi était en

effet en troisième position en 2010, avec un peu moins de 15 % des voix (élections aux commissions administratives paritaires nationales).



UNSA. Comme pour Force ouvrière et la CFE-CGC, c'est le responsable du syndicat de gardiens de la paix qui conduira la liste de la Fédération autonome des syndicats du ministère de l'Intérieur de l'Unsa pour l'élection au comité technique ministériel. **Philippe Capon** est donc tête de liste ([lire sur AEF](#)), devant **Paul Afonso**, secrétaire national de l'Unsa intérieur ATS (administratif, technique et scientifique), et **Céline Berthon**, secrétaire générale du SCPN ([lire sur AEF](#)). **Frédérique Girardet**, secrétaire nationale du SNPPS (Syndicat national des personnels de la police scientifique), se présente en quatrième position, suivie par **Christophe Nauwelaers**, responsable du Syndicat autonome national des experts de l'éducation routière, et par **Benoît Coulon**, secrétaire national de l'Unsa gendarmerie. **Pierre Marco**, secrétaire général du nouveau syndicat Unsa officiers ([lire sur AEF](#)), est septième. Titulaire d'un seul siège au sein du comité technique ministériel sortant, l'Unsa espère en décrocher un deuxième. Elle doit pour cela recueillir environ 20 000 voix. À titre de comparaison, les trois principaux syndicats composant la liste avaient totalisé environ 12 000 voix aux élections aux commissions administratives paritaires nationales de 2010 : l'Unsa po-

lice avait recueilli près de 8 000 voix, le SCPN, un peu moins de 1 000 et l'Unsa intérieur ATS, plus de 3 000 suffrages.



CFDT. Le secrétaire général du SCSi, **Jean-Marc Bailleul**, conduit la liste de la CFDT ([lire sur AEF](#)). En deuxième place sur la liste figure **François Thos**, secrétaire fédéral chargé de l'Intérieur au sein de la fédération CFDT interco. Il représentait à ce titre les personnels de préfetures et d'administration centrale au comité technique ministériel depuis 2010. **Chantal Pons-Mesouaki**, secrétaire générale adjointe du SCSi, est candidate en troisième position, devant **Louise-Marie Siadoux**, secrétaire générale du Syndicat du ministère de l'Intérieur-CFDT. **Julien Morcrette**, à la tête du syndicat de gardiens de la paix de la confédération, la CFDT FSPC (force publique et civile), est cinquième.

Comme l'Unsa, la CFDT disposait d'un siège depuis 2010 en comité technique ministériel et espère en conquérir un second le 4 décembre. Le SCSi et les syndicats de la CFDT avaient recueilli quelques 12 000 voix il y a quatre ans.

Certains érigent leurs désirs en certitude pour vous expliquer que le SCSi n'existera plus demain, la réalité est que seul le SCSi sera en mesure de représenter les officiers avec une pleine autonomie de parole !

Alors demain, qui existera vraiment ?

METTRE FIN AUX INJUSTICES, CONSTRUIRE L'AVENIR

LE 4 DÉCEMBRE, VOTEZ SCSi-CFDT

